



INFOS CGT

Dans le cadre de l'intersyndicale, la CGT accompagnée de personnel est allée à la rencontre des élus du territoire siégeant au conseil de surveillance.

Une motion a été lue, relatant une situation inquiétante vécue par l'ensemble du personnel que ce soit dans la gestion de l'absentéisme ou dans les difficultés au quotidien dans nos services.

Nous avons bien insisté sur l'urgence d'agir.

Une avancée pour les contractuels

Nous avons été contacté à plusieurs reprises par des contractuels victimes de rupture de contrat suite à un arrêt maladie covid ou autre.

Après plusieurs échanges avec notre direction, les membres CHSCT de la CGT vous annoncent que le droit du travail est enfin respecté dans votre établissement, les ruptures de contrat pour cause de maladie sont illégales.

Merci à vous, personnel contractuel, d'avoir remonté, nombreux, auprès de notre syndicat, ces situations scandaleuses.

N'hésitez pas à nous remonter les difficultés que vous rencontrez au quotidien sur le poste 7323

Bâtiment l'Hermine

Depuis plusieurs mois, la CGT alerte sur les difficultés croissantes liées au déficit de personnel de jour comme de nuit, entraînant des risques psycho sociaux aggravés.

Rappels à domicile incessants, plannings illégaux, culpabilisation des agents sont le quotidien de nos collègues.

La situation est connue depuis longtemps par la direction, qui a reçu de la CGT plusieurs mails, mais aussi un nombre important de fiches d'évènements indésirables de la part des agents.

La situation ne fait que s'aggraver, l'augmentation des arrêts de travail est un signe qui devrait alerter la direction. Qu'attendent ils pour agir ?

Résidence de l'Argoat

Service Ar Stivel, un nombre d'arrêts qui explose, tous postes confondus, 9 à ce jour. (26 mars) entraînant de surcroit la fermeture des cantous, de l'animation, et l'encadrement est amené à effectuer des remplacements d'agents.

Le poste bio nettoyage est peu remplacé alors que nous sommes en pleine épidémie.

Peu de solutions apportées par notre direction qui se cache derrière la difficulté de recrutement.

La encore des plannings illégaux, des rappels à domicile incessants et la pratique ouverte de l'auto remplacement.

Et derrière tout ça la dégradation de l'offre de soins aux résidents

Bionettoyage à Bélizal

L'équipe de bionettoyage sert une nouvelle fois de variable d'ajustement pour remplacer dans les services, la question qui se pose est de savoir qui fait le bionettoyage des locaux communs ? L'entretien des locaux ne serait il pas fait quotidiennement en pleine période de pandémie auprès d'une population fragile et à risque ?

Service Ménéham

Depuis début janvier, un arrêt aide soignant partiellement remplacé avec des AS kiné venus en renfort un temps donné.

Pour les 15 premiers jours d'avril, toujours aucune perspective de remplacement, ce qui amène une inquiétude grandissante chez les agents.

Bloc opératoire

4 arrêts AS simultanés qui entraînent de lourdes difficultés dans l'organisation de leur journée.

Un remplacement brancardier est arrivé pour compenser un arrêt AS mais ne peut assurer la globalité de la fonction.

Là aussi, l'auto remplacement est de mise.

Conseil de Surveillance

La CGT a demandé à ce que l'application du jour de carence ne se fasse pas sur les personnels qui se sont vaccinés et qui ont été en arrêt maladie des suites de cette vaccination.

Contrairement aux annonces présidentielles, la problématique réside dans le fait qu'il y a un manque de doses de vaccins disponibles.

Concernant le centre de vaccination de Langolvas, un déficit en médecin est constaté.

L'aberration réside dans le fait que des internes présent à l'heure actuelle dans les cabinets médicaux de généralistes, n'ont pas le droit de vacciner, alors que le gouvernement autorise les vétérinaires et les dentistes à vacciner...



Fiche d'adhésion au syndicat CGT du Centre hospitalier des pays de Morlaix

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

Numéro de téléphone :

Numéro de téléphone portable :

Adresse mail :

Service :

Grade ou fonction :

Indice majoré :

Quotité de temps de travail :



Document à retourner, rempli et signé en y joignant un RIB, au local syndical CGT du CHPM.
Syndicat CGT du Centre Hospitalier des Pays de Morlaix 15 rue Kersaint Gilly BP 97237 29672 MORLAIX CEDEX
☎ 02 98 62 61 60 poste: 73 23 Portable: 06 58 96 23 19 ✉ cgt@ch-morlaix.fr